Forum: Windows 7

Topic: Obtenir les mises à jour pour Windows 7 après le 14 janvier 2020 : la solution

Subject: Re: Obtenir les mises à jour pour Windows 7 après le 14 janvier 2020 : la solution

Publié par: Wullfk

Contribution le : 11/12/2019 00:35:12

Citation :

tignothe a écrit:
Bonjour,

Sauf évidemment si Microsoft publie une MAJ pour contrer ce contournement lors de la mise en place de ESU en février 2020. Comme le souligne si « fort justement » Korben dans sa rubrique du 9 décembre.

— Comme il est spécifié plus bas, (sur le site de Korben, et beaucoup, beaucoup plus bas chez SOSpc) c'est quand même « un patch parfaitement illégal », une solution d'attente (d'une fin inéluctable !).

Il faudrait quand même le spécifier d'entrée de jeu, surtout sur un site comme Gratilog qui n'est pas un blog.
Certes c'est illégal, mais je pari un copec, que de nombreux utilisateurs de Windows 7 vont se contre foutre de ça et se ruer sur l'astuce, et même si Gratilog ne cautionne pas la pratique tous les autres sites quel-qu'ils soient ne manqueront pas de diffuser l'information sans pour autant héberger le patch en question, en indiquant "*je dis ça mais j'ai rien dit*" bref faut pas ce voiler la fasse, Microsoft nous la met bien profond avec la fin du support de W7 et comme le dit fort justement AZAMOS dans son article, le simple particulier même en déboursant le coût pour bénéficier des ESU, n'y aura pas droit, alors j'ai du mal à croire que bon nombre d'utilisateurs de W7 vont se passer de l'astuce sous prétexte que c'est illégal.

Je rejoins aussi le commentaire d'AZAMOS quand il dit
Citation :
- Si Microsoft changeait sa méthode de distribution auprès de tous ses clients ESU, ce serait un beau bazar pour mettre en place autre chose, au risque de contrarier sa clientèle.

- Si toutefois un blocage était mis en place, il serait à nouveau contourné : c'est une lutte sans fin, et il est certain que MS le sait, et certainement laissera courir cette faille plutôt que de perdre son temps à ça.

Donc il y a de fortes chances qu'il reste fonctionnel, ou que si au tout début il trouve une parade, elle ne tiendra pas longtemps.
Après si Sylvie juge que l'info est une incitation à l'illégalité et décide de supprimer le post je n'y vois aucun inconvénient et il n'y aurait aucune amertume de ma part.

Je ne sais pas si ça été publié sur Gratilog, mais lorsque la procédure pour pouvoir bénéficier des mises à jour d'XP après la fin de son support à été publié bien peu de personne ont criée au scandale sous prétexte que c'était la aussi illégal, au contraire beaucoup se sont précipiter sur la

procédure, et la il n'y avait pas de patch, mais juste une manip si je me souviens bien.